

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Carpiquet se réunira à la Mairie, dans la salle des conseils, le :

Lundi 12 mai 2025 à 18 h.30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES :

1. Commune : budget principal 2025 : décision modificative n° 1
2. E.S.C. VOLLEY BALL : versement d'une subvention exceptionnelle
3. E.S.C FOOTBALL :
 - . Convention avec la ligue de football pour obtenir la subvention de la FAFA relative au relamping du terrain synthétique
 - . Location de la salle omnisports et de spectacles pour le réveillon du 31 décembre 2025
4. Activités ados 2025 : détermination des tarifs des activités
5. Rentrée 2025 :
 - . Règlement intérieur de la garderie
 - . Règlement intérieur du restaurant communal
6. Contrat de concession relatif à l'exploitation du mobilier urbain : avenant n° 1
7. Réglementation de la circulation à 30 km/h et à 20 km/h dans la Commune
8. Restriction de circulation pour les Poids Lourds RD 9 (entre la Mairie et Festyland) sauf les ayants-droits
9. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

AFFAIRES FONCIERES :

10. Cession du site du 21 rue de l'Avenir :
 - Retrait de la délibération n° 2025-07 du 17 mars 2025 relative à la cession à la SAS PIRS ISOLATION
 - Nouvelle délibération relative à la cession à la SAS PIRS ISOLATION
11. Site du 21 rue de l'Avenir : signature du bail dérogatoire avec la SAS PIRS ISOLATION
12. Chemin des Bissonnets : modification de la cession de terrains

INFORMATIONS DIVERSES

PERSONNEL :

13. Dossier à huis clos.

Fait à Carpiquet,
Le 06 mai 2025,



Pascal SÉRARD
Maire de Carpiquet